

En février 2025, le climat des affaires s'améliore légèrement tandis que le climat de l'emploi se dégrade franchement

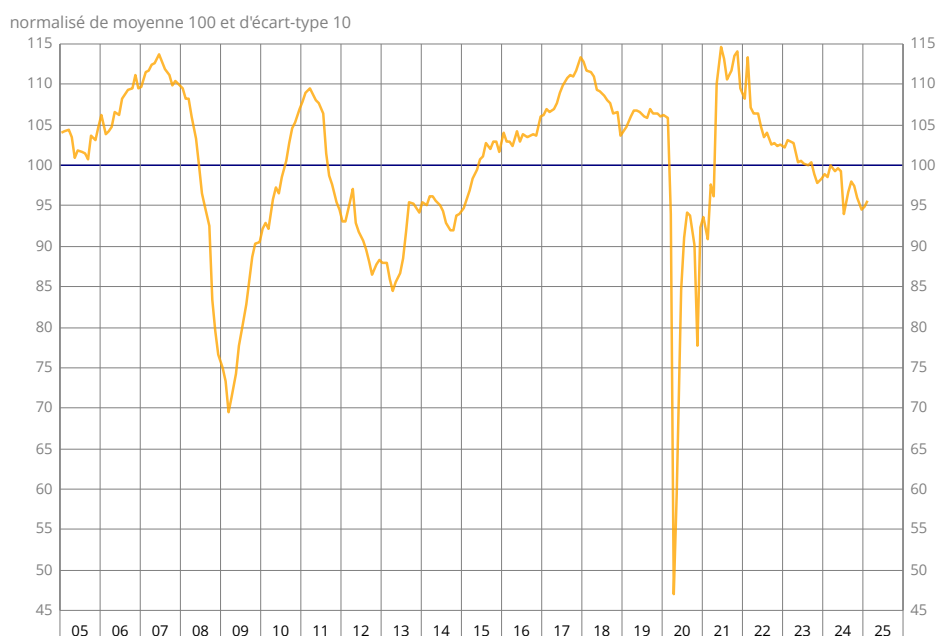
Climat des affaires - février 2025

Informations Rapides · 21 février 2025 · n° 41

En février 2025, l'indicateur de climat des affaires gagne un point

En février 2025, le climat des affaires en France s'améliore légèrement de nouveau. À 96, l'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne un point, et reste en deçà de sa moyenne de longue période (100). Le climat des affaires augmente dans les services et l'industrie, il est stable dans le commerce de détail et se dégrade dans le bâtiment.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee.

En février 2025, le climat des affaires s'éclaircit dans les services. À 98, l'indicateur qui le synthétise se situe toutefois en deçà de sa moyenne de longue période (100) pour le quatrième mois consécutif. Cette hausse résulte principalement du rebond des soldes d'opinion sur l'activité passée et la demande prévue.

Dans l'industrie, le climat des affaires rebondit légèrement. À 97, l'indicateur qui le synthétise augmente légèrement et se rapproche de sa moyenne de longue période (100). Le solde d'opinion sur les perspectives personnelles de production augmente de nouveau et ceux sur les carnets de commandes rebondissent.

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation d'automobiles), le climat des affaires se maintient, pour le deuxième mois consécutif. Derrière cette stabilité, les principales variations de soldes enregistrées ce mois concernent celui sur les intentions de commandes qui rebondit et celui sur les ventes passées qui se replie.

Enfin, dans l'industrie du bâtiment, le climat des affaires s'assombrit. À 98, l'indicateur synthétique se maintient au-dessous de sa moyenne de long terme (100). Son repli s'explique par la détérioration des soldes sur les effectifs et l'activité prévus.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

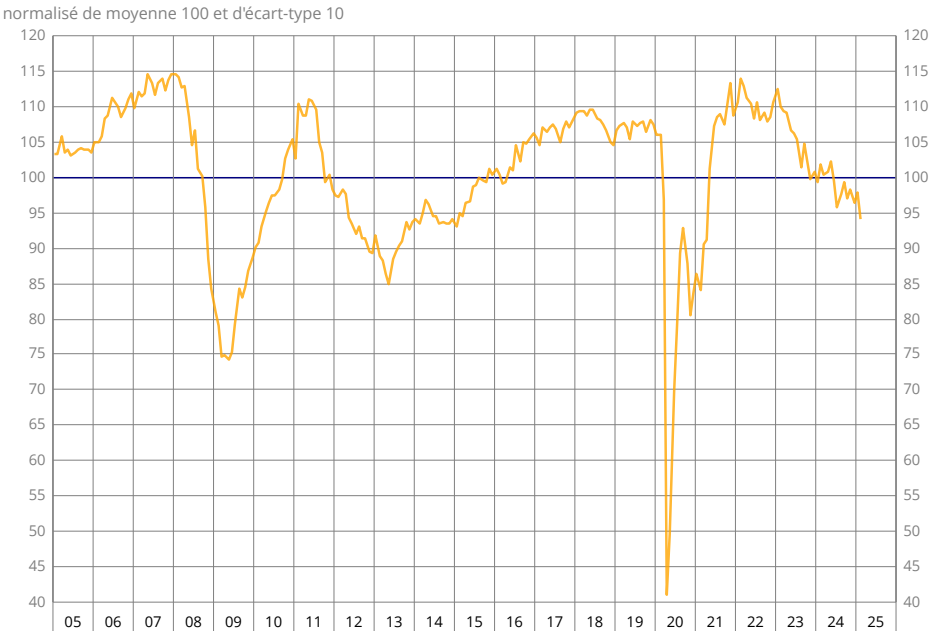
	Oct. 24	Nov. 24	Déc. 24	Jan. 25	Fév. 25
Indicateurs du climat des affaires					
France	97	96	94	95	96
Industrie	93	97	97	96	97
Bâtiment	100	99	98	99	98
Services	101	98	96	96	98
Commerce de détail *	99	98	97	97	97
Commerce de gros		93		91	
Emploi	97	98	97	98	94

* y compris commerce et réparation automobiles.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

L'indicateur de climat de l'emploi se replie nettement

En février 2025, l'indicateur synthétique de climat de l'emploi se replie nettement en perdant quatre points. À 94, il se situe au-dessous de sa moyenne de longue période (100) pour le neuvième mois consécutif, et atteint son plus bas niveau depuis mars 2015 (hors période de Covid). Cette dégradation résulte en grande partie de la baisse du solde sur les effectifs prévus dans les services (hors intérim).

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee.

Révisions

Le climat des affaires dans l'industrie de janvier 2025 a été révisé à la hausse d'un point (après arrondi), tout comme le climat des affaires dans l'industrie du bâtiment ; ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir des 30 soldes d'opinion utilisés dans la construction des climats sectoriels selon une méthode dynamique, pour permettre l'intégration des indicateurs bimestriels du commerce de gros.

L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 janvier et le 18 février 2025 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 21 mars 2025 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur X @InseeFr : x.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475